

INFO DIO



Bulletin mensuel du diocèse de Mont-Laurier - Octobre 2020

NOMINATION DIOCÉSAINE

L'abbé Jean-François Roy

C'est avec plaisir que je vous fais connaître officiellement cette nomination.

À compter du 1^{er} novembre prochain, l'abbé Jean-François Roy sera membre de l'équipe « *in solidum* » du secteur Mont-Laurier comprenant les paroisses Notre-Dame-de-l'Alliance, Notre-Dame-de-la-Rive, Bon Pasteur et Notre-Dame-de-l'Espérance.



L'abbé Roy sera coordonnateur de la pastorale et de la liturgie pour les paroisses du secteur. Il assumera cette responsabilité *collégalement* avec les membres de l'équipe, tenant compte que l'abbé Marc Richer, prêtre modérateur, demeure responsable de l'administration du secteur, tout en étant vicaire général du diocèse de Mont-Laurier.

MISSION CHEZ NOUS

Décès de Joyce Echaquan : que les mots qui blessent soient remplacés par des mots qui apaisent

L'équipe de Mission chez nous est secouée par les circonstances entourant le décès de madame Joyce Echaquan, le 28 septembre dernier, au Centre hospitalier de Lanaudière, à Joliette. Aussi tient-elle à ajouter sa voix aux nombreuses réactions déjà émises. Cette prise de parole est portée par le vif désir d'exprimer sa solidarité.

Tout d'abord, il y a les mots entendus dans cette vidéo captée par madame Echaquan elle-même dans un moment de détresse, de souffrance. Des mots durs. Violents. Teintés de mépris. Des mots prononcés dans le cadre d'une relation d'aide alors que madame Echaquan avait justement besoin d'aide, de soutien, de soins. À ces mots déshumanisants, nous voulons, à Mission chez nous, opposer des mots d'accueil, des mots apaisants, les mots du cœur.

Résumé des règles sanitaires exigées par Santé Canada

En zone rouge

Une limite de 25 personnes est imposée, excluant le personnel en fonction, nous obligeant à tenir un registre des personnes présentes, ce qui sous-entend une inscription de la part des fidèles avant de se présenter à l'office dans le lieu de culte.

Dans les autres zones

La limite est maintenue à 250 participants. Il est important de vérifier souvent la zone dans laquelle se situe la paroisse.

Prendre note que partout le protocole sanitaire est maintenu et rigoureusement respecté.

Restez à l'affut des nouvelles pour savoir de quelle couleur est votre zone.

Suite page 2



MISSION CHEZ NOUS

Décès de Joyce Echaquan : que les mots qui blessent soient remplacés par des mots qui apaisent (suite)

Nous voulons partager la peine de la famille de Joyce Echaquan, particulièrement celle de son mari et de leurs sept enfants. Nous avons une pensée pour la nation Atikamekw, particulièrement pour la communauté de Manawan ; une pensée pareillement pour les personnes fréquentant la mission Saint-Jean-de-Brébeuf. Nous comprenons également que des personnes de bonne volonté œuvrant à l'hôpital de Joliette sont aussi affectées par ces événements troublants et nous leur souhaitons bon courage. Nous désirons que la lumière soit faite sur ce drame pour que puissent suivre l'apaisement, la rencontre et le dialogue entre personnes autochtones et allochtones.

Dans un texte ouvrant le tout nouveau plan d'action de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, le chef de l'APNQL, Ghislain Picard, y allait de ces mots : « Nous méritons toutes et tous mieux que ça, mieux qu'une société dans laquelle la population québécoise et celle des Premières Nations se connaissent mal, entretiennent souvent des préjugés sinon de la méfiance les uns envers les autres. Après quatre cents ans de cohabitation, pourquoi en sommes-nous encore là? Pouvons-nous faire mieux? »

La réponse est oui. Au travail. Devenons des alliés.

Source : Mission chez nous (www.missioncheznous.com)



SAVEZ-VOUS ?

À propos des cimetières

Est-ce qu'on achète un terrain dans un cimetière?

Non, c'est seulement une location que l'on nomme dans les règlements de cimetière « concession ». Ainsi, la personne au nom de qui est le lot est le concessionnaire de ce lot.

Quel sont les frais que vous devez payer quand vous avez un terrain au cimetière?

Il y a deux frais à payer : les frais de location (concession) et les frais d'entretien. Ceci exclut les frais d'enterrements soit l'inhumation d'une urne ou d'un cercueil.

Est-ce qu'il peut y avoir plusieurs concessionnaires pour un lot?

Non, il peut y avoir seulement qu'un concessionnaire. C'est ce concessionnaire qui confirme auprès du secrétariat paroissial qui va être enterré sur ce terrain.

Quand le concessionnaire décède, qui devient le concessionnaire du terrain?

Si le concessionnaire décédé n'a pas nommé une personne de son vivant, le lot est transféré au conjoint(e). S'il n'y a pas de conjoint(e), les enfants doivent s'entendre pour nommer le nouveau concessionnaire. Cependant, le testament de la personne décédée est toujours à considérer en premier lieu.

Est-ce que je peux payer l'entretien pour plusieurs années?

Règle générale, vous pouvez payer à long terme et cela vous met à l'abri des augmentations.

Que se passe-t-il si les frais de location ou les frais d'entretien ne sont pas payés?

La fabrique est en droit de reprendre ses droits sur le terrain.

Combien de cercueils ou d'urnes pouvez-vous enterrer sur votre lot ?

Cela varie selon la grandeur du terrain et des normes du cimetière.



Nouvelle internationale

Béatification de Carlo Acutis

De nos jours, est-ce possible d'être déclaré saint ? Oui ! Et pour être reconnu saint, il faut avoir été le sujet intermédiaire par lequel la prière de quelqu'un adressée à Dieu demande et obtient une guérison non explicable d'un avis médical scientifique; c'est ce que l'on qualifie d'être un miracle. Déclaré saint(e) de l'Église, la personne est proposée au calendrier général de l'Église universelle, appelé Sanctoral, aux fins de la prière du peuple de Dieu dans le monde entier. Dans ce processus, avant d'être déclaré saint, on devient vénérable, puis bienheureux; c'est un peu comme une reconnaissance progressive. Vénérable : la personne est proposée comme modèle de vertu aux chrétiens; Bienheureux : la personne, pour laquelle on reconnaît un miracle, est proposée à la prière du peuple de Dieu pour le diocèse dans lequel elle est décédée ou bien dans lequel elle a vécu. La sainteté, dernière étape, nécessite la reconnaissance d'au moins deux miracles.

Le 10 octobre dernier, un jeune italien de 15 ans, Carlo Acutis, a été déclaré bienheureux. C'est l'archidiocèse de Milan qui avait fait la demande au Pape François. Mort d'une foudroyante leucémie, celui-ci a été déclaré Bienheureux pour les actes de vertu chrétienne accomplis au cours de sa courte vie.

La guérison miraculeuse d'un enfant brésilien qui souffrait d'une déformation grave du pancréas a été attribuée à l'intercession de Carlo Acutis. C'est le miracle nécessaire à la déclaration.

De plus, l'une des grandes réalisations de cet adolescent est la collecte d'informations, de photographies et de descriptions de 136 miracles eucharistiques reconnus par les Églises. Au départ, il voulait simplement afficher sa recherche sur un site web. Finalement, ce fut une exposition qui a été présentée mondialement. Voici un lien Internet donnant accès à ce fabuleux projet : <http://www.miracolieucaaristici.org/fr/Liste/list.html>



Outre ces réalisations, c'était un jeune homme gentil qui visitait les personnes âgées et qui donnait généreusement son argent aux personnes dans le besoin. De plus, il avait un amour profond de l'eucharistie qu'il voulait partager avec ses frères et ses sœurs en Église.

Le bienheureux Carlo Acutis sera fêté annuellement le 12 octobre dans le diocèse de Milan, et partout on aura le goût de rendre grâce à Dieu pour son témoignage de baptisé engagé.

Vous êtes curieux d'en apprendre davantage sur la vie de Carlo Acutis, visitez le site Internet suivant :

<http://www.synod.va/content/synod2018/fr/jeunes-temoins/carlo-acutis---serviteur-de-dieu.html>

L'infodio bonifié

La prochaine infolettre *infodio* couvrira non seulement les nouvelles du diocèse de Mont-Laurier, mais également celles du diocèse de Saint-Jérôme.

Diocèse de Mont-Laurier

435, rue de la Madone, Mont-Laurier, Québec J9L 1S1

Téléphone : 819 623-5530

jvillemaire@dioceseml.com

www.dioceseml.com